



**Retour du 7 juin suite à la présentation de l'association, le Petit Pausailleur.  
Témoignages de parents d'enfants autistes inscrits à l'Accueil de Loisirs.  
Leurs difficultés à inclure leur enfant handicapé dans les structures de sports, de loisirs,  
de vacances.....**

Notre fils T... atteint d'autisme et de déficience intellectuelle fréquente l'ALSH gérée par l'association du « Petit Pausailleur » à raison de quatre fois par mois et sur une partie des vacances scolaires.

La maladie dont il souffre ne lui permettant pas d'être accueilli dans une structure conventionnelle, T a trop de troubles du comportement, c'est ce que je reçois comme réponse depuis sa naissance, nourrice, école, centre de loisirs. Il ne voit pas les autres, ne supporte pas le collectif, ne sait pas jouer et communiquer....

Les avantages de ce centre de loisirs adapté sont multiples. Tout d'abord cela permet à T... d'avoir une activité qui lui change son quotidien, cela laisse la journée à sa famille pour souffler. Ensuite nous avons pu constater lorsque nous venons le rechercher que l'équipe d'encadrement est motivée, concernée, adaptée et formée au handicap, que l'environnement est propice aux activités proposées et que le site est sécurisé.

Qui plus est, le fait de voir T... évolué en dehors du contexte de l'IME, de la maison, permet de le découvrir sous un autre aspect. Notre fils est avec d'autres enfants avec des comportements similaires, nous aurions souhaité que notre fils soit avec d'autres enfants dit normaux mais nous sommes conscients des limites de notre fils et que l'accueillir demande une connaissance de ses handicaps et de ses spécificités. Le seul point négatif réside dans le tarif qui bien que justifié reste néanmoins un frein à ce que T... profite plus souvent de cette structure.

**Quelques réflexions des parents de N..., enfant autiste.**

Le souhait de tous parents d'enfant handicapé est bien sur que l'on tienne compte des besoins spécifiques de l'enfant et de son handicap, pour qu'à travers des activités de loisirs, il découvre et acquière à son rythme, les gestes nécessaires à la vie de tous les jours et ainsi, gagner en autonomie. Il devrait avoir les mêmes droits que les autres enfants, ce qui n'est pas le cas, car actuellement, il n'y a pas de centre de loisirs adapté aux besoins d'un enfant handicapé tel que N... . De ce fait, il est doublement pénalisé. Les réponses sont, il est violent, il crie, il dérange les enfants, il fait peur...

J'ai eu 6 enfants, cinq ont fréquenté régulièrement les centres de loisirs. Ils ont pratiqué des sports, sont allés en vacances en séjours divers et le 6ème est autiste, il a 14 ans, et n'a aucun droit, que ce soit au quotidien, puisqu'il n'existe pas véritablement d'établissement pour l'accueil de jour adapté à ses grandes difficultés, et encore pire pour les vacances, il n'y avait rien sauf depuis que le Petit Pausailleur a mis en place un accueil de qualité pour ces enfants. Coût : Reste très élevé par rapport aux autres structures d'accueil en centre de loisirs, ce qui est normal du fait de sa spécificité. Même si les parents reçoivent des aides spécifiques et sont prêts à payer, il est impossible de faire faces seules à cette dépense...